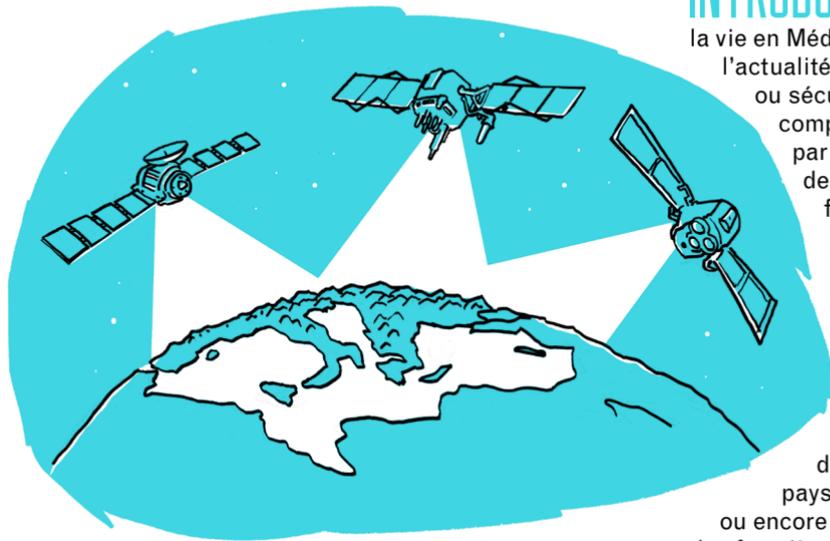


MORTS  
ET DISPARUS  
EN MER



LA  
MÉDITERRANÉE, UNE MER  
DEVENUE FRONTIÈRE



Edition  
**Boats 4 People**  
Rédaction  
**Fasti, Gisti et La Cimade**  
Conception graphique  
**Bureau 205**  
Illustrations  
**Federico Geller**  
Impression  
**Imprimerie de la Centrale**  
**62302 Lens**  
Avec le soutien de  
**la Fondation de France,**  
**le Fonds pour les droits humains**  
**mondiaux (FDHM) et l'Union**  
**des églises protestantes**  
**d'Alsace Lorraine (UEPAL)**



## INTRODUCTION

Depuis 2014, plus de 10000 personnes en migration ont perdu la vie en Méditerranée. Ces morts font la une de l'actualité, mais les approches émotionnelles ou sécuritaires ne suffisent pas à rendre compte de cette hécatombe suscitée par les politiques européennes de renforcement des contrôles aux frontières. Elles contribuent à alimenter le fantasme de « l'invasion ».

Dans cet espace méditerranéen où se croisent bateaux de pêche et de marine marchande battant pavillons de tous les pays du monde, bâtiments et appareils des garde-côtes, des services douaniers, des armées des différents pays du pourtour méditerranéen ou encore de Frontex (l'agence de contrôle des frontières extérieures de l'Union européenne), les responsabilités sont diffuses : qui doit intervenir, dans quelle situation et comment ? D'autres espaces maritimes européens, souvent méconnus, sont aussi le théâtre de situations dramatiques. Au large du département français de Mayotte, selon les autorités comoriennes, en 20 ans, au moins 12000 personnes sont mortes.

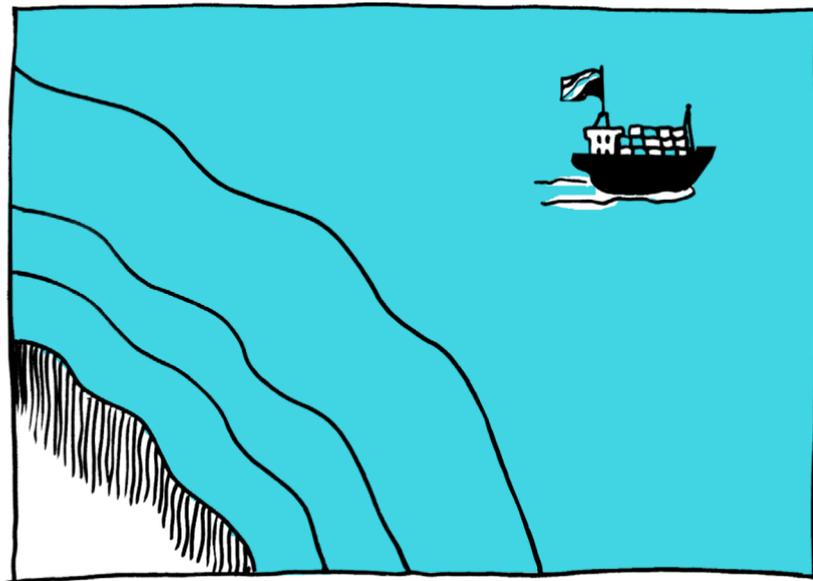
Morts et disparus en mer  
La Méditerranée,  
une mer devenue frontière

# QUELS DROITS S'APPLIQUENT EN MER ?

Les États  
du monde se  
sont mis  
d'accord pour  
fixer des règles  
communes

dans les espaces  
maritimes.

Plusieurs conventions  
internationales ont été signées, en  
particulier celle de Montego Bay  
en 1982: Convention des Nations Unies  
sur le droit de la mer (CNUDM).  
L'ensemble des mers de la planète  
est découpé en zones. Selon qu'une  
embarcation se trouve à proximité  
ou au large des côtes d'un pays, les  
règles ne sont pas les mêmes: droit de  
naviguer, de pêcher, d'arraisonner un  
bateau ou obligation de porter secours.  
Les règles de droit qui s'appliquent à  
bord d'un bateau sont celles de son  
«pavillon»: le drapeau du bateau qui dit  
sa nationalité. Les droits et obligations  
du bateau, eux, dépendent de la zone  
dans laquelle il se trouve.



Terre

Eaux  
territoriales  
12 miles

Zone contigüe  
12 miles

Zone  
économique  
exclusive  
200 miles

Eaux  
internationales



Morts et disparus en mer  
La Méditerranée,  
une mer devenue frontière



Pour aller plus loin  
**PRO ASYL**, Les réfugiés  
en situation de détresse en  
mer: agir et assister. Conseils  
pour capitaines et équipages,  
janvier 2016.

Loin des côtes, en haute mer, c'est un espace de liberté. Chacun peut y circuler librement. Un bateau ne peut pas y être intercepté, sauf si la poursuite de ce bateau a commencé plus près de la côte.

**O** Tout près des côtes, ce sont les «eaux territoriales» d'un pays. Ce n'est plus le territoire du pays, mais les autorités ont des prérogatives sur cet espace : les garde-côtes peuvent empêcher un bateau d'y entrer, arrêter les passagers d'un bateau et les ramener à terre, etc.

**En mer, il y a une règle sacrée : l'obligation de porter secours aux passagers d'un bateau en difficulté.**

La convention Search and rescue (SAR) précise qui doit intervenir lorsqu'un bateau est en détresse, que doivent faire ceux qui reçoivent les appels au secours (les garde-côtes, les autres bateaux, les hélicoptères et avions), dans quel pays les passagers doivent être emmenés.

Morts et disparus en mer  
La Méditerranée,  
une mer devenue frontière

# LA MÉDITERRANÉE : UNE MER MILITARISÉE, QUADRILLÉE ET SURVEILLÉE

L'agence  
européenne  
**Frontex**

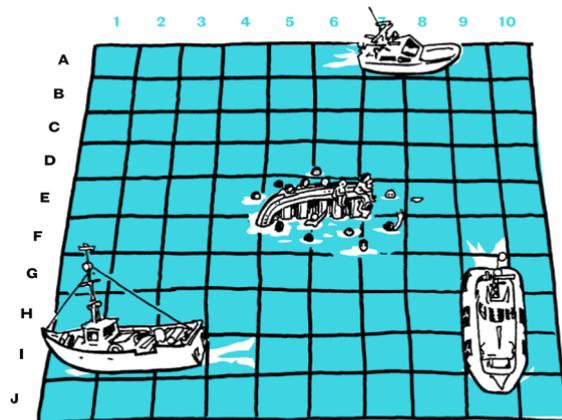
de surveillance des frontières  
externes de l'Europe se déploie  
à des points clés de

la Méditerranée via  
des opérations telles que  
« Triton » entre l'Italie,  
l'Égypte et la Libye, ou  
encore « Poséidon », entre  
la Grèce et la Turquie.

Elle a pour rôle  
principal la surveillance  
à distance (vol de  
reconnaissance, radars, etc.) des itinéraires  
des migrants et les interceptions en mer  
des embarcations de personnes considérées  
comme « indésirables ».

Depuis décembre 2013, Frontex peut recourir  
au système d'échanges d'informations  
et de données **Eurosur**, créé par l'Union  
européenne, en principe pour les opérations de  
recherche et de sauvetage, mais en réalité  
prioritairement pour lutter contre l'immigration  
dite « irrégulière ».

Après les deux naufrages d'avril 2015, qui ont  
fait plus de 1000 morts, les États européens  
et l'UE ont désigné les seuls coupables à  
leurs yeux des tragédies en mer : les passeurs.



En juin, a débuté, dans les eaux internationales  
face à la Libye, l'opération militaire européenne  
**EUNAVFOR Med** (également appelée « Sophia »).  
Elle prévoit l'échange d'informations avec  
l'agence Frontex, l'Italie ou encore l'agence  
des polices européennes, **Europol**,  
et a pour but d'identifier, saisir  
et détruire les bateaux utilisés pour  
le passage en mer.

Morts et disparus en mer  
La Méditerranée,  
une mer devenue frontière

Entre les côtes grecques et la Turquie, l'Otan (Organisation du traité de l'Atlantique nord), qui a proposé son aide à l'Europe, patrouille entre les deux pays pour dissuader les migrants de tenter le passage et collecter de l'information sur les passeurs.



**La Méditerranée est ainsi quadrillée par toutes sortes d'opérations civiles et militaires.**

### **Dès lors, dans une mer aussi surveillée, pourquoi tant de naufrages ?**

Frontex, l'Otan ou EUNAVFOR Med ont pour mandat principal la lutte contre les passeurs et l'immigration « irrégulière ».



Leur objectif est d'empêcher les personnes de quitter les pays voisins ou de les intercepter en mer afin d'opérer un tri entre celles qui pourraient rester sur le sol européen et les autres. Le sauvetage, obligation de droit international, n'est de leur ressort qu'en second lieu. Malgré la présence de ces différents organismes et leurs efforts de communication pour démontrer qu'ils font du sauvetage, les naufrages, les disparus et les morts en mer augmentent. C'est ce que souligne la campagne inter associative Frontexit « Surveiller, n'est pas veiller sûr ».

# MORTS ET DISPARUS EN MÉDITERRANÉE

La multiplication des dispositifs de surveillance et la militarisation des frontières terrestres et maritimes n'empêchent pas les morts en mer.

Au contraire, le risque est accru par le changement de routes que ces politiques provoquent : les nouvelles voies de passage sont toujours plus longues et plus risquées.

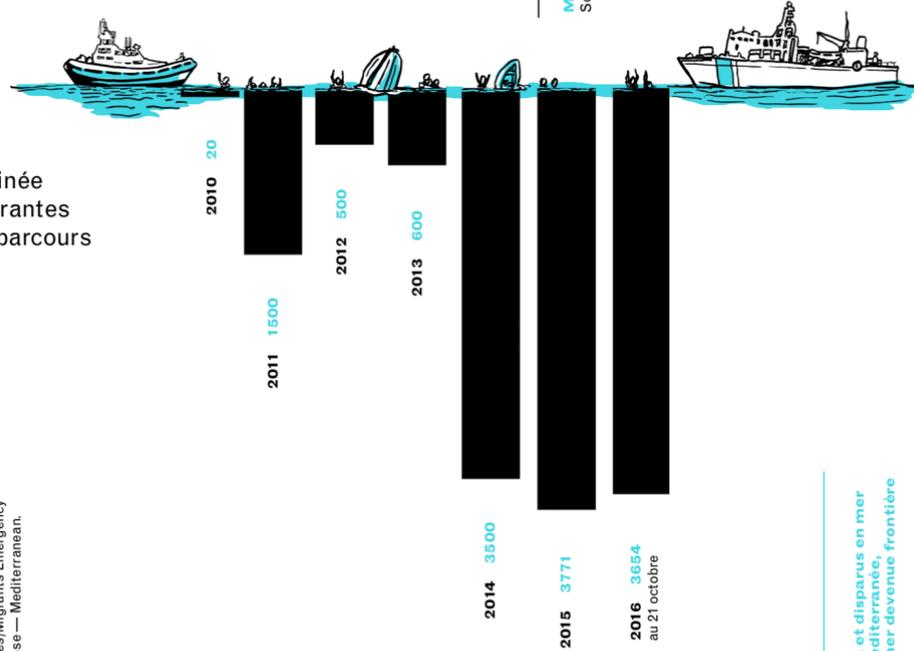
En 2015, 5350 personnes ont trouvé la mort durant leur parcours migratoire, dont 3771 en traversant la Méditerranée pour rejoindre l'Europe selon les estimations du Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Un chiffre qui dépasse celui de 2014 (3500 morts) et fait de la Méditerranée, pour une nouvelle année encore, la frontière la plus meurtrière au monde, loin devant l'Asie du Sud-Est qui comptabilise 800 décès en 2015<sup>1</sup>. Les dix premiers mois de 2016 annoncent une année encore plus meurtrière avec déjà plus de 3600 morts en Méditerranée<sup>2</sup>.

Morts et disparus en mer  
La Méditerranée,  
une mer devenue frontière

La plupart de ces hommes, femmes et enfants disparaissent anonymement, sans que soient mises en place des procédures permettant de les identifier et sans que leurs proches puissent savoir ce qu'ils sont devenus. Tandis que les États sont en mesure de mettre en œuvre différentes procédures permettant de retrouver et d'identifier leurs ressortissants en cas de catastrophe naturelle, il n'existe aujourd'hui aucune procédure harmonisée à l'échelle européenne, encore moins méditerranéenne, destinée à identifier les personnes migrantes qui perdent la vie durant leur parcours migratoire.

**1 HCR,**  
«Après près de 350000  
boat-people en 2014, le HCR appelle  
à sauver des vies en Méditerranée»,  
**10 décembre 2014.**  
**OIM,**  
«L'OIM recense 3771 décès  
de migrants dans la Méditerranée  
en 2015», **1er mai 2016.**

**2 HCR,**  
Refugees/Migrants Emergency  
Response — Mediterranean.



Morts en Méditerranée  
Source HCR

Morts et disparus en mer  
La Méditerranée,  
une mer devenue frontière

# POUR UNE MÉDITERRANÉE SOLIDAIRE

Citoyennes, solidaires,  
individuelles ou collectives,  
les initiatives sont

nombreuses, en voici  
quelques exemples :

- Watch The Med

est une plate-forme  
de cartographie en ligne visant  
à surveiller les décès

et les violations des droits humains en mer.

Cette cartographie a soutenu la procédure pénale  
menée dans plusieurs pays européens dans  
l'affaire «Left-to-die Boat».



- Dénonçant l'indifférence  
des pouvoirs publics des deux côtés  
de la Méditerranée, des familles de  
disparus en Méditerranée se mobilisent

en Algérie et en Tunisie, notamment par la  
constitution d'associations et de collectifs.

Des citoyens européens se mobilisent aussi pour  
directement porter secours aux personnes  
migrantes en détresse en Méditerranée, face au  
manque de volonté politique pour la mise en  
œuvre de réelles opérations de sauvetage en mer :

- Le réseau Alarm Phone a mis en place  
un numéro de téléphone, géré par des activistes  
de plusieurs pays, disponible 24 heures sur 24  
et 7 jours sur 7 afin de conseiller les personnes en  
détresse en mer, donner l'alerte aux autorités  
concernées et s'assurer que les secours  
interviennent.



- Des  
entrepreneurs  
allemands  
(Seawatch),  
des milliardaires  
américains (MOAS), des secouristes bénévoles  
espagnols, Médecins sans frontière, ou encore  
SOS Méditerranée, financée par une opération de  
crowdfunding, parcourent la Méditerranée pour  
sauver les personnes migrantes en détresse.  
Ces initiatives révèlent le souhait de milliers de  
citoyens que la Méditerranée cesse  
d'être un cimetière et redevienne  
un espace qui unit deux continents  
et plusieurs cultures.



## L'affaire du «Left-to-die Boat», bateau abandonné à la mort

Au printemps 2011, au moment des opérations militaires internationales en Libye, un bateau a quitté Tripoli avec 72 personnes à bord en direction de l'île de Lampedusa.

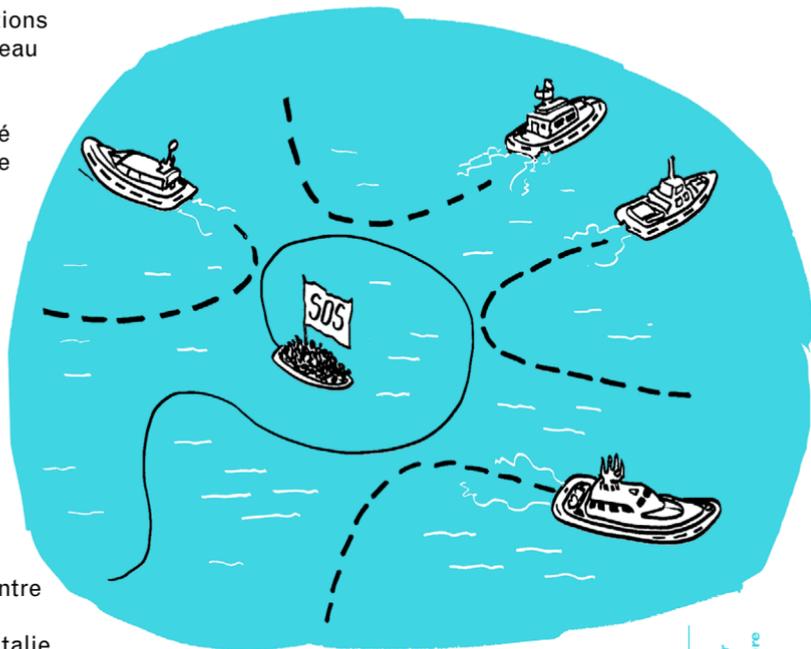
Au bout de plusieurs heures, il s'est trouvé en difficulté. Malgré les appels de détresse parvenus au centre de coordination des sauvetages de Rome et alors que plusieurs navires militaires, bateaux de pêche et avions ont croisé sa route, personne n'est intervenu pour sauver les passagers.

**Le bateau a dérivé durant 15 jours avant d'échouer sur les côtes libyennes. Seules 9 personnes ont survécu.**

Les rescapés, avec l'aide d'une équipe de juristes et d'ONG, ont porté plainte pour non-assistance à personnes en danger contre les armées de plusieurs pays présentes dans la zone: France, Belgique, Espagne, Italie, Royaume-Uni, Canada et États-Unis.

À l'automne 2016, les procédures ne sont pas terminées: ici l'instruction est toujours en cours, là, la justice nationale a dit qu'aucun bateau du pays n'était à proximité...

Les plaignants vont déposer des recours devant la Cour européenne des droits de l'Homme.

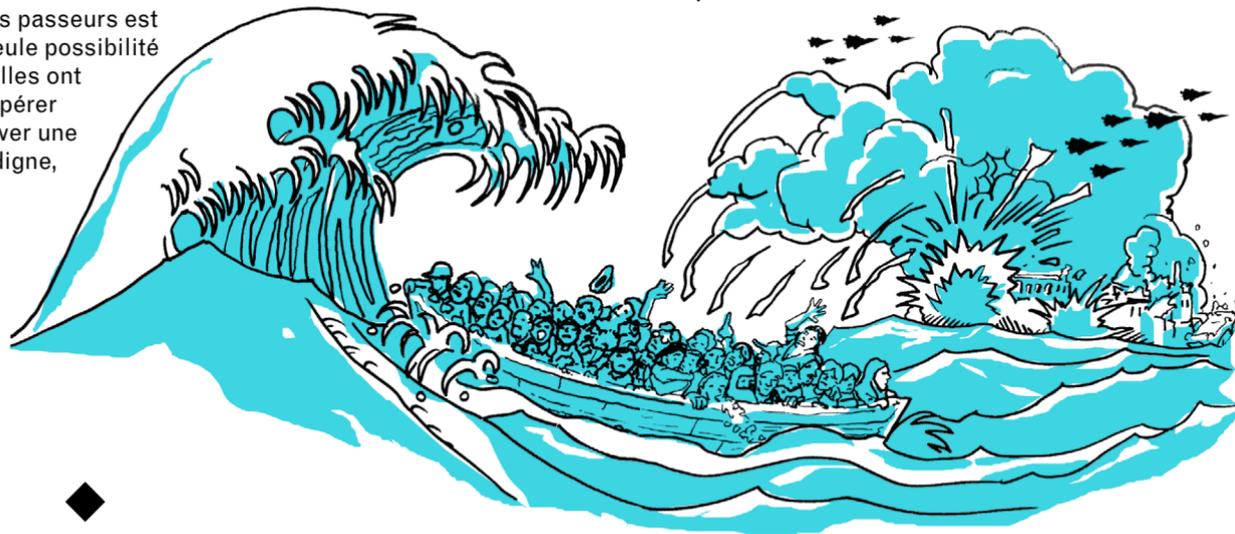


Morts et disparus en mer  
La Méditerranée,  
une mer devenue frontière

**Pourquoi tant de personnes prennent la mer pour migrer, au risque de périr noyées ?**

Cette question appelle une autre question : qui préférerait payer très cher un passage vers l'Europe, en prenant des risques considérables, s'il pouvait voyager en avion pour cinq à dix fois moins cher ? Ces personnes peuvent rarement obtenir un visa pour un pays européen. Traverser la mer en se fiant à des passeurs est la seule possibilité qu'elles ont d'espérer trouver une vie digne,

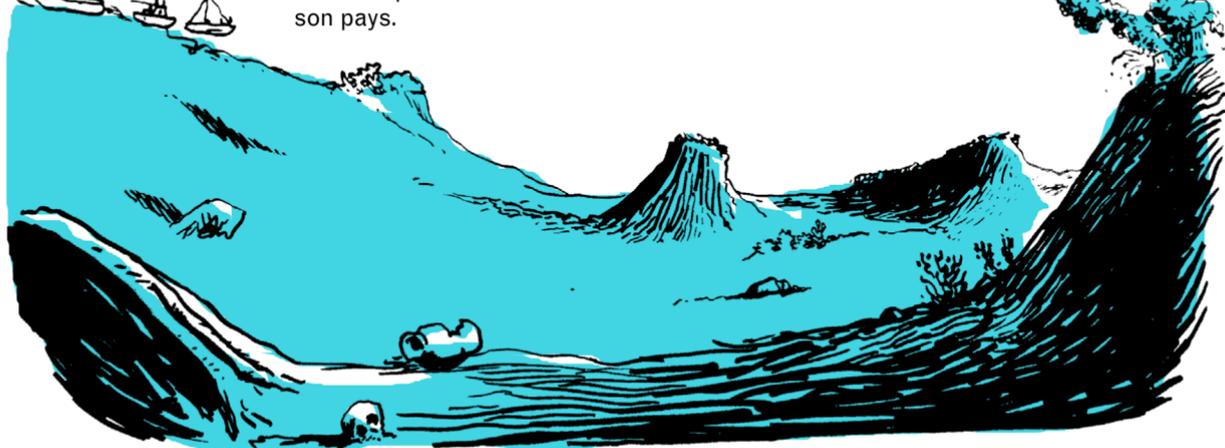
ou tout simplement survivre. Si elles le font au péril de leur vie, à bord d'embarcations souvent mal entretenues et surchargées, tous les témoignages le confirment, c'est qu'elles estiment n'avoir « rien à perdre », que « le jeu en vaut la chandelle ».



## Pourquoi n'arrive-t-on pas à faire cesser les agissements criminels des passeurs ?

Là encore, la réponse passe par une autre question : les passeurs existeraient-ils si des voies de migration légale étaient ouvertes ? Il n'y a pas besoin de passeur pour susciter le départ de personnes qui ont besoin d'une protection parce que leur pays est en guerre, ou dans une situation de chaos politique et économique, ou parce qu'elles appartiennent à des minorités persécutées.

Et aucun passeur ne décidera une personne qui mène une vie conforme à ses rêves et ambitions à quitter son pays.



En revanche, franchir des frontières aussi surveillées que les frontières européennes suppose des connaissances, un savoir-faire. Plus les frontières se ferment et plus le recours à des passeurs est nécessaire. Les États peuvent arrêter massivement des passeurs, démanteler réseaux après réseaux : d'autres se reformeront.

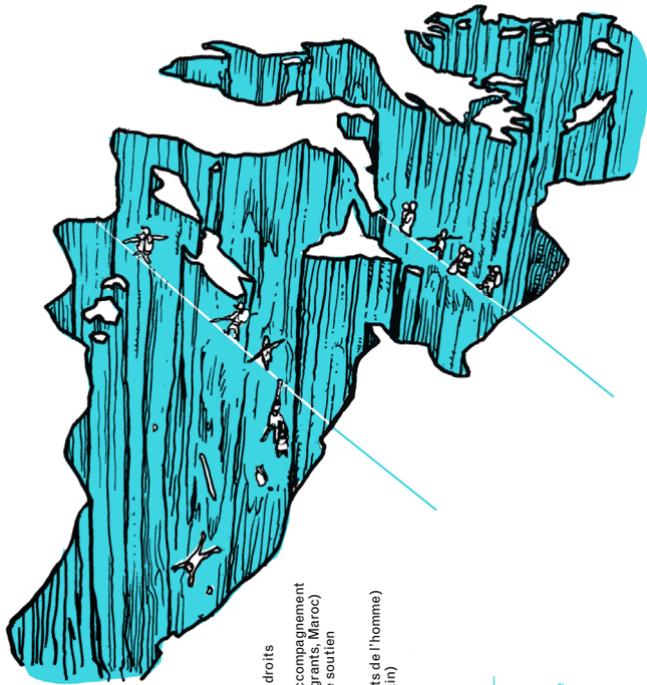


## Comment se fait-il qu'autant de personnes croient encore à une Europe Eldorado, qui peut les accueillir et leur offrir de bonnes conditions de vie ?

Il arrive que des personnes soient trompées sur ce qu'elles vont trouver en Europe (victimes de réseaux de prostitution, de travail contraint, etc.). Cependant, la très grande majorité des personnes qui migrent vers l'Europe savent bien qu'elles ne vont pas trouver facilement emploi, logement, ressources. Mais, elles savent, aussi, que les pays d'Europe ne sont pas en guerre. Qu'ils jouissent de régimes démocratiques. Qu'ils disposent d'équipements de santé et de systèmes de scolarisation. Ne plus vivre sous les bombes, voir ses enfants scolarisés, être assuré d'être soigné en cas de maladie grave, voilà la première ambition de ces personnes.

Qui ne voudrait la même chose pour soi et ses proches ?

**Associations membres du comité de pilotage B4P**  
Arco1 (Associazione ricreativa culturale italiana)  
AIME (Associazione italiana degli espulsi)  
ANACOM (Associazione degli rifugiati d'Algeria)  
Faati (Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés, France)  
FIDH (Fédération internationale des droits de l'homme)



**FTDES** (Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux)  
**Gadem** (Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants, Maroc)  
**Gisti** (Groupe d'information et de soutien aux immigrés, France)  
**La Cimade** (France)  
**LTDH** (Ligue tunisienne des droits de l'homme)  
**Migreurop** (Réseau euro-africain)

Morts et disparus en mer  
La Méditerranée,  
une mer devenue frontière

**Boats 4 People (B4P) est une coalition internationale créée en 2011 pour défendre les droits des personnes migrantes en mer. L'action phare de B4P est l'organisation, en 2012, du parcours d'un voilier entre l'Italie et la Tunisie afin d'alerter sur l'hécatombe en Méditerranée, d'exercer un droit de regard citoyen sur ces zones maritimes, de rappeler les exigences du droit de la mer en matière de recherche et sauvetage, et de renforcer les solidarités euro-africaines.**

Dépôt légal  
novembre 2016  
ISBN  
978-2-900595-33-6



[www.boats4people.org](http://www.boats4people.org)  
[contact@boats4people.org](mailto:contact@boats4people.org)

